

06 MARS 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du jeudi 16 février 2017

à 14 H 30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **jeudi 16 février 2017 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine,
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique,
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan,
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan,
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan,
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine, donnant pouvoir à Madame Solène MICHENOT,
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine,
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique, donnant pouvoir à Madame Danielle CORNET.
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique,
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean Luc JEGOU, Directeur Général des Services, IAV.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 16 février 2017

à 14h30 à La ROCHE BERNARD

4-1 RESSOURCES :

Exercice 2017 : budgets : approbation

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Ce budget a été élaboré dans le strict cadre des orientations budgétaires qui ont été débattues le 6 décembre 2016.

- **Section d'investissement**

Ainsi qu'en a décidé le Conseil d'Administration, ce budget est présenté en excédent de la section d'investissement de 13,990 K€ avec à l'appui une programmation des investissements justifiant la nécessité de créer des réserves financières. Le projet de budget présenté intègre le remboursement anticipé d'un emprunt de 4875 000€ réalisé en juin 2002 (20 ans) à taux fixe de 5.73% (avec des frais de sortie) et de consolider l'emprunt de 4 800 000 € engagé fin 2011 (jusqu'en 2037) en taux fixe à 1.91% trimestriel.

En dépenses : 15 480 000 €

Outre le report de l'exercice 2016 des crédits inscrits pour les travaux de restructuration de l'usine (1 453 830 €), il est proposé d'inscrire des crédits pour des travaux de mise au norme des parafoudres (50 000 €), la poursuite des travaux de restructuration de l'usine (6 024 000 €), et les travaux de la 3^{ème} tranche de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (100 000 €).

En recettes : 29 470 135,82 €

Le report de l'emprunt de 4 342 700 €, réalisé pour le compte du SMG 35, l'excédent capitalisé (1 174 272,53€), le virement de la section de fonctionnement (971 500 €), l'excédent reporté de 2016 (20 762 273,29 €), le remboursement du SMG 35 (300 000 €) et la TVA récupérée (155 000 €) apportent le financement de la section.

- **Section d'exploitation : 6 871 000 €**

En dépenses, les crédits de fonctionnement restent stables, incluant la dépense résultant de l'obligation de renforcer la protection de l'usine d'eau (marché de gardiennage), la campagne de géolocalisation des feeders d'eau potable et la suite du remboursement aux collectivités clientes d'un trop-perçu de la redevance de l'Agence de l'Eau pour 200 000 € (délibération du 23 septembre 2015). Ces dépenses seront très probablement compensées par les ventes d'eau.

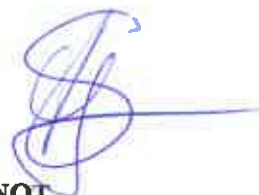
En recettes, les ventes d'eau font l'objet d'une redevance versée par le délégataire qui s'élève à 6 000 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **Adopte le budget annexe eau potable de l'exercice 2017 tel que proposé,**
- **Sollicite des différents financeurs les subventions et participations afférentes.**

Pour Extrait Conforme

La Présidente



Solène MICHENOT

**REÇU EN PREFECTURE
NANTES, LE**

06 MARS 2017